



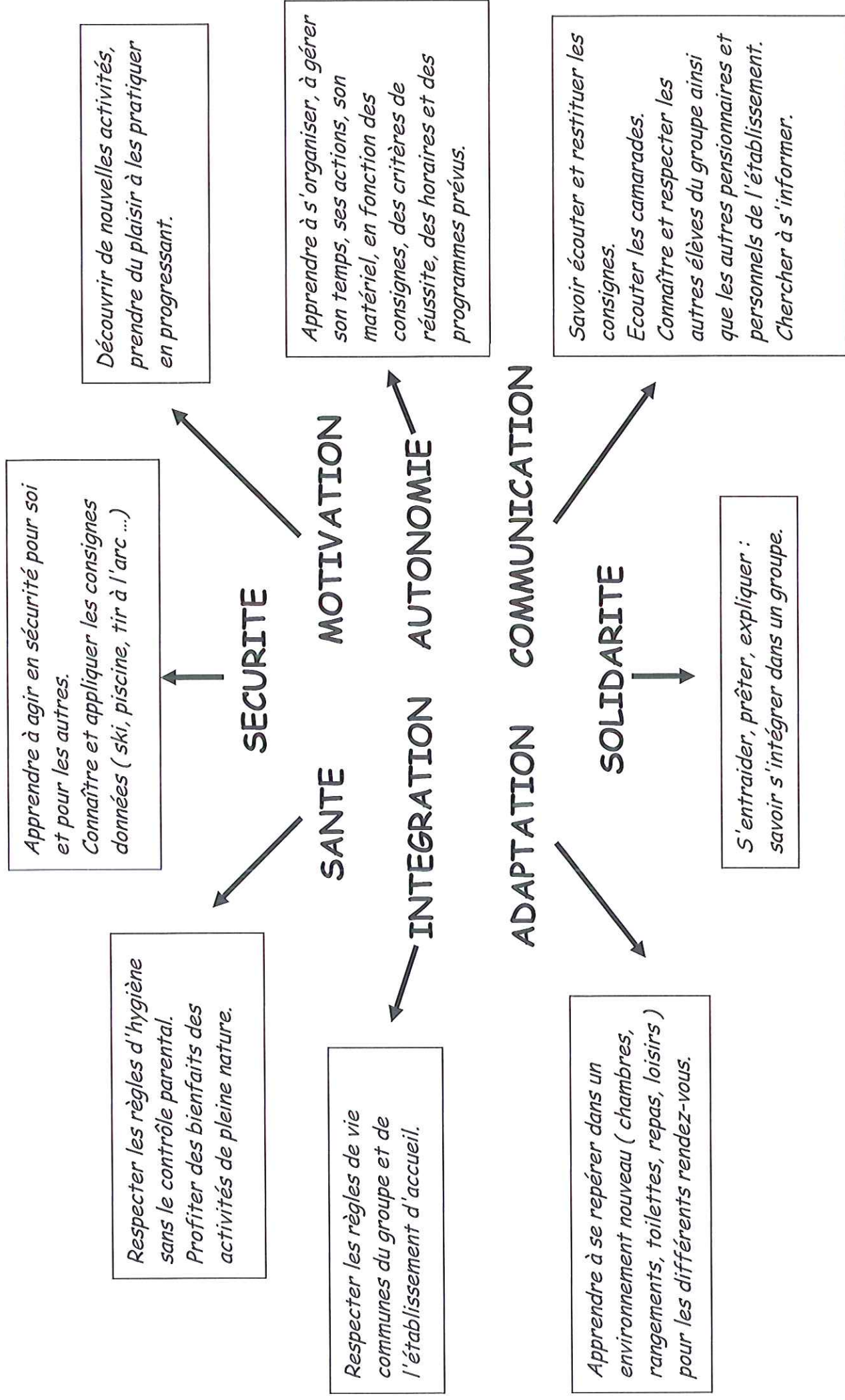
**Les 6èmes du Collège François Mauriac
à
AUTRANS
Du 5 au 11 janvier 2014**

SOMMAIRE

- ① Le projet : ses objectifs
- ② Le centre d'accueil : l' ESCANDILLE
- ③ Le voyage
- ④ L'installation au centre
 - constitution des chambrées
 - la vie quotidienne
 - les repas
 - les levers et les couchers
 - les sorties
- ⑤ Le temps scolaire
- ⑥ Le temps pleine nature
- ⑦ Le temps aquatique
- ⑧ Une journée type
- ⑨ Les accompagnateurs



OBJECTIFS EDUCATIFS DU SEJOUR AU SKI DES ELEVES DE 6^{ème} DU COLLEGE F. MAURIAC DE HOUDAN



① Le projet :

Extrait du dernier texte officiel du ministère de l'Education Nationale, relatif aux programmes de la classe de 6ème : *“ Plus largement et par rapport aux autres disciplines, c'est la diversité des environnements, dans lesquels sont vécues les expériences individuelles et collectives, qui permet à l'E.P.S. de participer de façon spécifique à l'éducation à la santé, à la sécurité, à la solidarité, à la responsabilité et à l'autonomie. En offrant des occasions concrètes d'accéder aux valeurs sociales et morales, l'E.P.S. contribue à l'éducation à la citoyenneté.”*

C'est pourquoi nos actions pédagogiques s'articulent, dès la classe de 6ème, autour d'un thème central : VIVRE ENSEMBLE.

L'un des pôles de ces actions est l'organisation d'un stage de ski, dont le projet vise à l'apprentissage de la vie communautaire hors du contexte familial, dans un site nouveau, sous un climat inhabituel, au travers d'une pratique sportive : le ski.

De même, découvrir ou développer une activité de pleine nature, au grand air, avec ses propres caractéristiques (équilibre, anticipation, responsabilité, autonomie) nous semble s'intégrer parfaitement dans le processus éducatif qui nous est confié. Ce séjour doit également permettre la découverte et le respect des règles de sécurité individuelle et collective, dans les activités proposées.

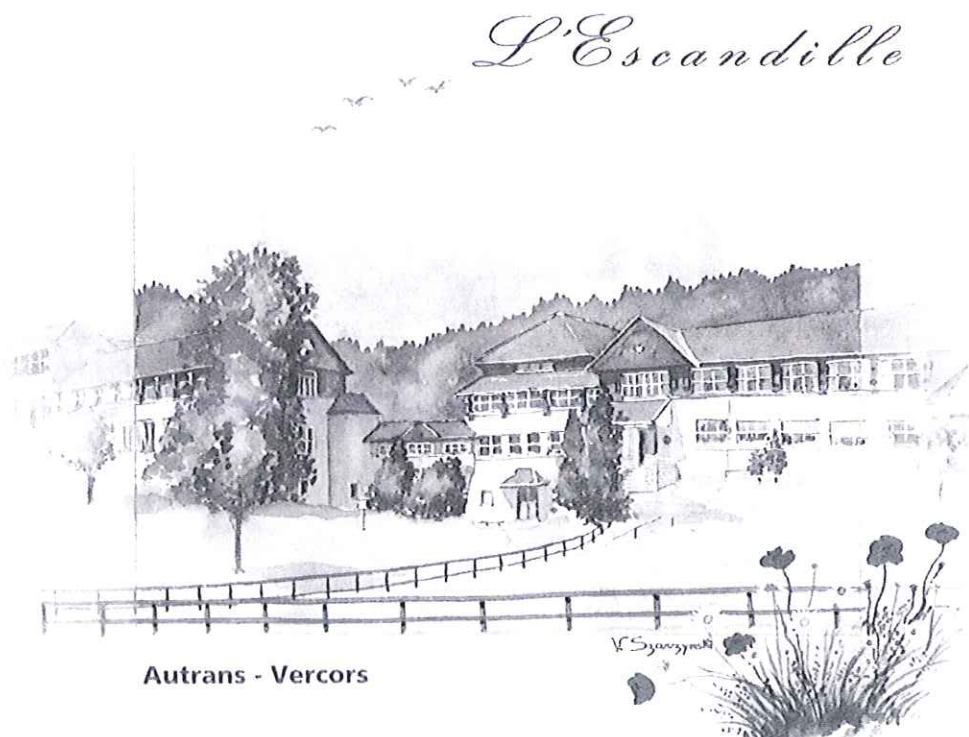
Rappelons quelques notions devenues hélas désuètes : altruisme, tolérance, citoyenneté, courage, camaraderie ... tentons de les comprendre, et surtout de les appliquer !

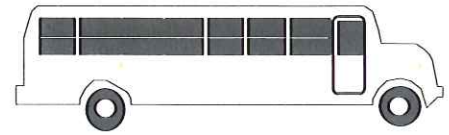
② Le centre d'accueil

Autrans est une station village d'Isère, située à 1050m d'altitude.

Le centre : l'Escandille est implanté dans un domaine de 12 hectares, où passent les pistes de ski de fond (plus de 160 kms de pistes tracées et balisées, pour tous les niveaux).

Ce centre accueille toute l'année des groupes d'âge et de motivation différents ; les élèves se retrouvent ainsi dans une mini-société aux contacts divers et enrichissants.





③ Le voyage

Aller : Départ le dimanche 5 janvier 2014.

Rendez-vous sur le parking du Collège à 8h30.

Chaque accompagnateur responsable de sa classe (voir liste § 9) procède à l'appel avant la montée dans le car (voir répartition § 9).

Aucune nourriture n'est tolérée à l'intérieur du car.

Prévoir un repas froid pour le midi (qui sera pris sur une aire de repos).

L'arrivée est prévue vers 19H le dimanche soir, les familles en seront informées au plus vite grâce au serveur téléphonique (voir § 4).

Retour : Après le repas du vendredi soir, dans les mêmes conditions qu'à l'aller, l'arrivée à Houdan étant prévue vers 7H le samedi 11 janvier au matin.

④ L'installation au centre

1. Constitution des chambrées :

Les enfants sont consultés courant décembre sur leurs souhaits de cohabitation, étant bien entendu, conformément aux objectifs du projet, que la convivialité espérée permettra de constituer les chambrées sans problème...

2. La vie quotidienne

Elle est dictée par les horaires du centre et les activités; les enfants sont tenus de ranger leurs affaires dans les chambres ainsi que dans les autres pièces collectives (piscine, salle d'étude, salles de rangement de matériel ...), de faire leur lit, de respecter l'espace et le repos de leurs camarades. Les objets de valeur sont très vivement déconseillés.

Les jeux à usage personnel, les baladeurs sont interdits (c'est un séjour : VIVRE ENSEMBLE)

3. Les repas

Moment de pause et de convivialité pour tous (petits et grands ...), ils doivent permettre la reconstitution de l'énergie nécessaire à la pratique intensive du ski. Les enfants sont responsables de leur table qu'ils ne quittent qu'après l'avoir débarrassée à la fin du repas.



4. Les levers, les couchers

Sauf soirée exceptionnelle, les enfants sont dans leur chambre à 21H30, prêts à se coucher. Les lumières sont éteintes à 22H. Les levers se font à partir de 7H pour un petit déjeuner prévu à partir de 7H30.



5. Les sorties

Le centre étant assez éloigné du village, aucune sortie pour d'éventuels achats n'est prévue. On trouve à l'intérieur du centre cartes postales, timbres et boîte à lettres. Il est évident qu'aucune sortie individuelle ne peut être permise. L'argent de poche est laissé à l'entière responsabilité de l'enfant.



6. Informations et communications téléphoniques

Un serveur vocal d'information sera mis en place pour vous permettre d'être informé 24H/24H sur le déroulement du séjour de votre enfant. Pour cela il vous suffira d'appeler le serveur d'informations téléphoniques au : ☎ **0892 690 147**

A la demande du serveur, vous composerez votre code voyage de 4 chiffres qui est le : 3362
Vous pourrez alors consulter les dernières nouvelles du séjour enregistrées par les accompagnateurs.

De plus, nous mettons en place un blog qui sera alimenté pendant le séjour. Chaque classe va participer à l'élaboration de compte-rendu de journées et nous y mettrons également photos et vidéos des élèves en activité.

Pour y accéder 2 possibilités :

- Adresse blog : <http://blog.crdp-versailles.fr/autrans2014/>
- Par le biais du site du collège : <http://www.clg-mauriac-houdan.ac-versailles.fr> puis onglet Espaces Parents.

Aucun appel téléphonique personnel ne peut être reçu, sauf en cas d'extrême urgence.

Des cabines à carte sont disponibles à l'intérieur du centre.

Les téléphones portables sont tolérés et utilisables de 17h30 à 19h20.

⑤ Le temps scolaire

Il doit permettre aux enfants de ne pas "décrocher" avec le contenu scolaire, tout en travaillant de façon différente. Chaque classe part avec un travail donné par les professeurs, dans un cadre type déterminé en commun avant le départ. Une étude du site et de ses particularités est incluse dans ce programme. Des salles de classes sont déjà retenues à cet effet.

⑥ Le temps pleine nature





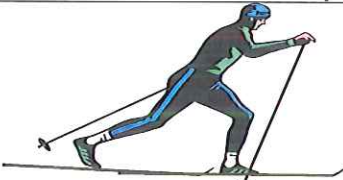









Le ski est pratiqué l'après-midi. Il est toujours encadré par les accompagnateurs et des moniteurs E.S.F. Des groupes de niveau de pratique sont mis en place, et n'excèdent pas 15 enfants.



⑦ Le temps aquatique

Une piscine intérieure permet de se détendre sous la surveillance d'un maître nageur. Chaque groupe pourra y aller une fois par jour, toujours avec les accompagnateurs.

⑧ UNE JOURNEE TYPE

8h	Lever, petit déjeuner, préparation
9h	
10h	Etude, tir à l'arc ou piscine.
11h	  
12h	 REPAS 
13h	préparation
14h	
15h	
16h	
17h	
18h	Etude, tir à l'arc ou piscine
19h	  
20h	 REPAS 
21h	Veillée
22h	 <i>Qu'il !!</i> 

9 Les accompagnateurs

6^{ème} 1 : Liliane BERNIER et Carole VASSOUT

6^{ème} 2 : Elyse BRUNEAU et Dominique PLANQUE

6^{ème} 3 : Yann DELAMARCHE et Marie DOYARD

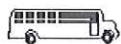
6^{ème} 4 : Michèle GEFFROY et Clément LEGER

6^{ème} 5 : Olivier ROUHAUD, Sylvie HALLER et Sylvie RAGON

6^{ème} 6 : Ghislain MESSAGER et Sylvie OUZEAU

6^{ème} 7 : Didier ABAUZIT et Jeanne TRZECIAKOWSKI

*Organisation groupes M. ROUHAUD Olivier
Responsable P.A.I. : Mme RAGON Sylvie*



la composition des cars vous sera communiquée ultérieurement.



médicaments : dans un plastique transparent, au nom de l'enfant, avec les dispositions nécessaires (ordonnance ou posologie) remis au professeur responsable lors du départ.

ASSURANCES :

- ❖ Dans le cadre des activités facultatives, les parents doivent être assurés pour les dommages causés ou subis par leur enfant.
- ❖ Le contrat de groupe, que l'établissement a contracté avec la MAIF, offre des garanties plus étendues aux élèves.